

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION EN VISIO DU MARDI 21 OCTOBRE 2025

PV N° 4

Présents : Mmes AUGER, LABETOULLE, MM. ECOBICHON (Président), BERNARD, ROBERT.

Excusés : MM. APOLLARO, PARIS, PERRIERE, PLANCHAT, RANCIER.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 3 de la réunion du 24/09/25 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

POINT SUR LES CHAMPIONNATS

* ENGAGEMENT TARDIF :

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

Engagement tardif de Bourganeuf (4) : amende 75 euros.

* ENREGISTREMENT DES FORFAITS :

DEPARTEMENTAL 3 - POULE C :

- Match MAINSAT-SANNAT (2) / PEYRAT LA NONIERE (2) du 18/10/25.

1^{er} forfait de Mainsat-Sannat (2) : amende 60 euros.

FEMININES A 8 - DIVISION 3 :

- Match ROYERE DE VASSIVIERE (1) / St MEDARD LA ROCHETTE (1) du 11/10/25.

1^{er} forfait de St Médard la Rochette (1) : amende 60 euros.

CHAMPIONNAT U15 :

- Match FOOT DE LA TARDES (1) / ES GUERETOISE (2) du 27/09/25.

1^{er} forfait de Foot de la Tardes (1) : amende 30 euros.

- Match FOOT DE LA TARDES (1) / FOOT GENERATION 2000 (1) du 11/10/25.

2^{ème} forfait de Foot de la Tardes (1) : amende 30 euros.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

DEPARTEMENTAL 1 :

- Match St AGNANT DE VERSILLAT (1) / PEYRAT LA NONIERE (1) du 07/09/25.

La rencontre est fixée à une date ultérieure.

- Match St SULPICE LE GUERETOIS (1) / St SEBASTIEN-AZERABLES (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 à 15 heures.

- Match St AGNANT DE VERSILLAT (1) / AUZANCES (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 à 15 heures.

- Match EVAUX-BUDELIERE (1) / PEYRAT LA NONIERE (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 à 15 heures à Budelière.

DEPARTEMENTAL 2 - POULE B :

- Match GOUZON AVENIR (2) / FLAYAT SUD CREUSE (1) du 25/10/25.

La rencontre est fixée à une date ultérieure.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE B :

- Match CLUGNAT (1) / GUERET FC (1) du 28/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2025 à 15 heures.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE A :

- Match DUN-NAILLAT (2) / Ste FEYRE (4) du 19/10/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 à 15 heures à Dun le Palestel.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE B :

- Match GOUZON AVENIR (3) / LA FORET DU TEMPLE (2) du 21/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2025 à 15 heures.

- Match CLUGNAT (2) / LA FORET DU TEMPLE (2) du 19/10/25.

Amende de 40 euros à La Forêt du Temple (demande tardive de modifications de calendrier).

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 à 15 heures.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

- Match AUZANCES (3) / CHAMPAGNAT (2) du 28/09/25.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 à 15 heures.

- Match BOURGANEUF (4) / AUBUSSON EF (4) du 19/10/25.

Amende de 40 euros à Aubusson EF (demande tardive de modifications de calendrier).

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 à 15 heures.

FEMININES - DIVISION 1 :

- Match GRAND-BOURG (1) / LUSSAT-CHAMBON (1) du 13/09/25.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au MARDI 11 NOVEMBRE 2025.

CHAMPIONNAT U15 :

- Match ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) / FOOT GENERATION 2000 (1) du 27/09/25.

La Commission fixe la rencontre à une date ultérieure.

COUPES

* ENREGISTREMENT DES FORFAITS :

COUPE DE LA CREUSE - Premier tour :

- **Match MAUTES (1) / RETERRE-FONTANIERES (1) du 12/10/25.**

Forfait de Reterre-Fontanières (1) : amende 80 euros.

- **Match St MEDARD LA ROCHETTE (1) / CHAMPAGNAT (1) du 12/10/25.**

Forfait de St Médard la Rochette (1) : amende 80 euros.

* PREPARATION DES TIRAGES DU 28/10/25 :

Il est rappelé que les tirages auront lieu chez notre partenaire « La Cervoiserie » à 19 heures à Guéret.

Sébastien OLIVIER, Président de la Commission Communication, et Lilian REGO, alternant, assureront l'animation et la diffusion sur les réseaux.

COUPE DE LA CREUSE - Deuxième tour :

Qualifiés : MAUTES (D4) ; BETETE-ROCHES (D3) ; CHAMPAGNAT (D3) ; CREUSE AVENIR 2005 (D3) ; GRAND-BOURG (D3) ; SOUMANS (D3) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (D3) ; AHUN (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT SUD CREUSE (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1).

Rentrants : CLUGNAT (D3) ; FC GUERET (D3) ; CHENERAILLES (D2) ; DUN-NAILLAT (D2) ; LUSSAT (D2) ; SARDENT (D2) ; St MAURICE ES (D2) ; St VAURY (D2).

Calendrier prévisionnel :

- Deuxième tour le 09/11/25 : 12 qualifiés + 8 entrants
- Troisième tour le 14/12/25 : 10 qualifiés + 10 entrants
- 8^{èmes} de Finale le 05/04/26 : 10 qualifiés + 6 entrants

COUPE JEAN BUSSIERE - Premier tour :

La Commission établit les deux zones géographiques.

Zone A :

- *Equipe D1 :* ES GUERETOISE (2).
- *Equipes D2 :* BENEVENT-MARSAC (2) ; BOURGANEUF (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; Ste FEYRE (2).
- *Equipes D3 :* CHENERAILLES (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St VAURY (2).
- *Equipes D4 :* DUN-NAILLAT (2) ; GRAND-BOURG (2) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (2) ; SARDENT (2) ; St MAURICE ES (2) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (2).

Zone B :

- *Equipe D1 :* AUBUSSON EF (2).
- *Equipes D2 :* AUZANCES (2) ; BOUSSAC (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; MERINCHAL (2).
- *Equipes D3 :* CHAMBON (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; FELLETIN (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2).
- *Equipes D4 :* AHUN (2) ; BORD St GEORGES (2) ; CHAMPAGNAT (2) ; CLUGNAT (2) ; FLAYAT (2) ; LUSSAT (2).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour le 23/11/25 : 8 entrants
- Deuxième tour le 14/12/25 : 4 qualifiés + 20 entrants
- 8^{èmes} de Finale le 08/03/26 : 12 qualifiés + 4 entrants

COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 - Premier tour :

Les 6 équipes de D3 rentreront au premier tour, et un tirage au sort sera organisé entre les équipes de D2 afin d'en exempter deux de ce tour.

22 équipes engagées :

- **Equipes D1 :** CHENERAILLES (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (2) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St VAURY (1).

- **Equipes D2 :** AUZANCES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; CLUGNAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) ; FLAYAT SUD CREUSE (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; Ste FEYRE (1).

- **Equipes D3 :** AUBUSSON EF (1) ; BORD St GEORGES (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; ROYERE DE VASSIVIERE (1) ; SARDENT (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour le 22/11/25 : 12 entrants
- 8^{èmes} de Finale le 14/02/26 : 6 qualifiés + 10 entrants
- ¼ de Finale le 18/04/26 : 8 qualifiés

COUPE DE LA CREUSE U18 - Premier tour :

Toutes les équipes rentrent.

8 équipes engagées : BENEVENT-MARSAC-ESM LA SOUTERRAINE-DUN-NAILLAT (1) ; ESPOIRS DES COMBRAILLES-NORD EST CREUSE (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; ES GUERETOISE (1) ; POLE SUD CREUSE (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).

Calendrier prévisionnel :

- ¼ de Finale le 22/11/25 : 8 entrants
- ½ Finales le 18/04/26 : 4 qualifiés

* TIRAGE DU PREMIER TOUR DE LA COUPE DE LA CREUSE U15 :

10 équipes engagées : AUZANCES (1) ; BOURGANEUF (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; ES GUERETOISE (1) ; NORD EST CREUSE-ESPOIRS DES COMBRAILLES (1) ; POLE SUD CREUSE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).

Conformément au règlement, la Commission procède au tirage intégral.

Après tirage au sort, les équipes de Foot Génération 2000 (1), Nord Est Creuse-Espoirs des Combrailles (1), Pôle Sud Creuse (1), ESM La Souterraine-Bénévent-Marsac-Dun-Naillat (1), St Fiel (1) et St Sulpice le Guérétois (1) sont exemptes et rentreront au prochain tour.

Entrants : AUZANCES (1) ; BOURGANEUF (1) ; ES GUERETOISE (1) ; Ste FEYRE (1).

Le tirage est effectué par Guillaume LACAN en présence du club de St Fiel.

Les rencontres auront lieu, sauf avis contraire, le **SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE 2025 à 15 heures** sur le terrain du club premier nommé :

- BOURGANEUF (1) / ES GUERETOISE (1) - **reportée au samedi 20 décembre 2025 à 15 heures** en raison d'un match de Coupe Nouvelle Aquitaine U15 fixé le 1^{er} novembre pour l'ES Guérétoise.

Conscients que la date fixée n'est pas idéale, les Membres de la Commission proposent aux deux clubs de rentrer en contact pour proposer une date qui conviendrait aux deux parties, en rappelant que les ¼ de Finale sont fixés au 7 février 2026.

- Ste FEYRE (1) / AUZANCES (1)

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour le 01/11/25 : 4 entrants
- 1/4 de Finale le 07/02/26 : 2 qualifiés + 6 entrants
- 1/2 Finales le 30/05/26 : 4 qualifiés

*** POINT SUR LES AUTRES COUPES :**

COUPE ANDRE LATERAS : 13 équipes engagées (+ 2 par rapport à la saison 2024/2025)

- **Equipe D2** : ES GUERETOISE (3).
- **Equipes D3** : AUBUSSON EF (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; BOUSSAC (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).
- **Equipes D4** : AUZANCES (3) ; CHAMBON (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St FIEL (3).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour le 14/12/25 : 10 entrants
- 1/4 de Finale le 05/04/26 : 5 qualifiés + 3 entrants

CHALLENGE U18 :

Equipes participantes : BENEVENT-MARSAC-ESM LA SOUTERRAINE-DUN-NAILLAT (2) ; St FIEL (2) + les quatre équipes éliminées au premier tour de la Coupe de la Creuse.

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour le 07/02/26 : 4 entrants
- 1/2 Finales le 18/04/26 : 2 qualifiés + 2 entrants

CHALLENGE U15 :

Equipes participantes : ES GUERETOISE (2) ; ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) + les six équipes éliminées au premier tour de la Coupe de la Creuse.

Calendrier prévisionnel :

- 1/4 de Finale le 07/02/26 : 8 entrants
- 1/2 Finales le 30/05/26 : 4 qualifiés

Le Président : Thierry ECOBICHON.